

PLAN D'ACTION DE QUARTIER

Parlons
Ville

SUD-GARE CARNOT MÉDITERRANÉE

RÉUNION PUBLIQUE
MARDI 3 OCTOBRE 2017



Objectif de la réunion

Partager un diagnostic à l'échelle du quartier

Présenter les projets en cours ou à l'étude

1

3 octobre

2

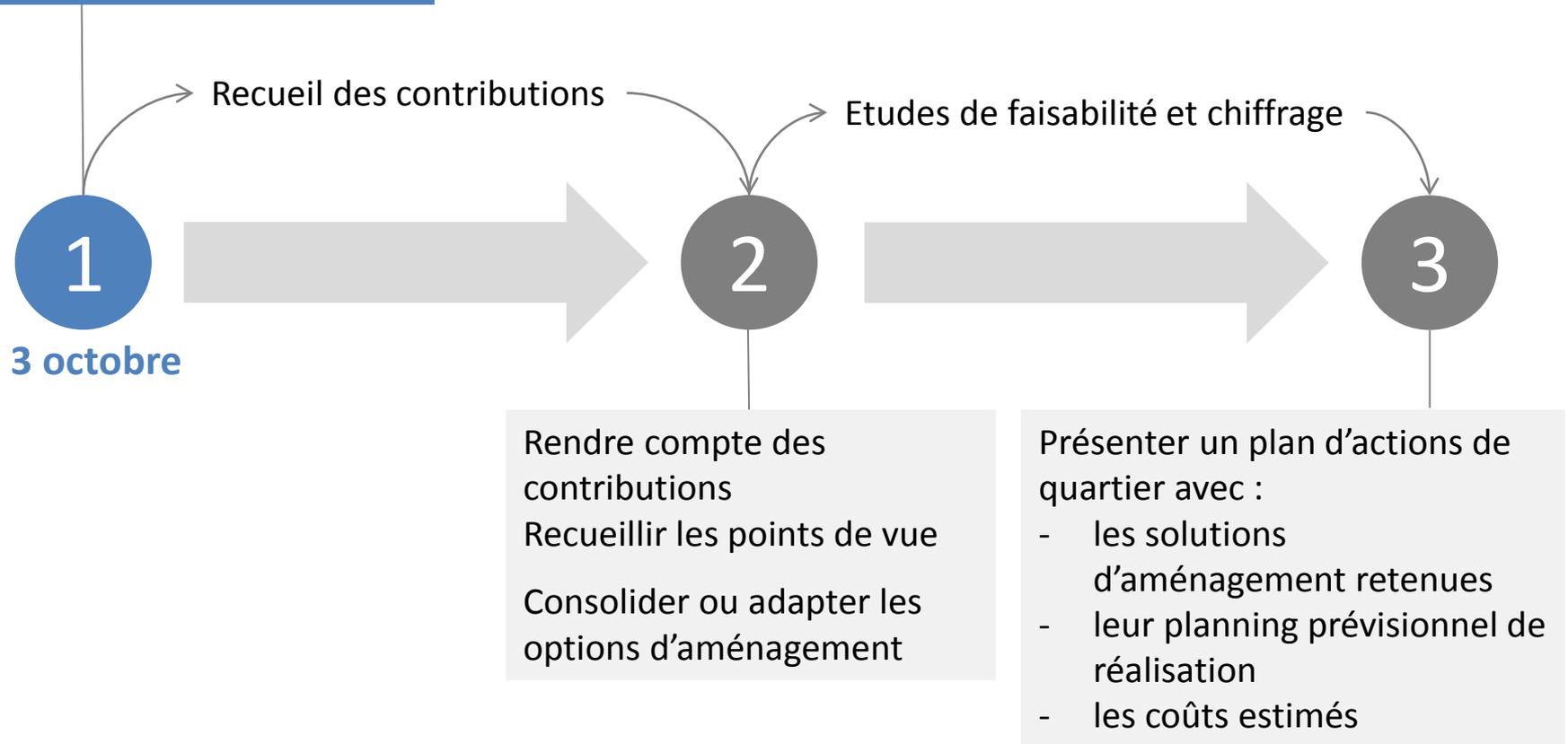
3



Objectif des réunions suivantes

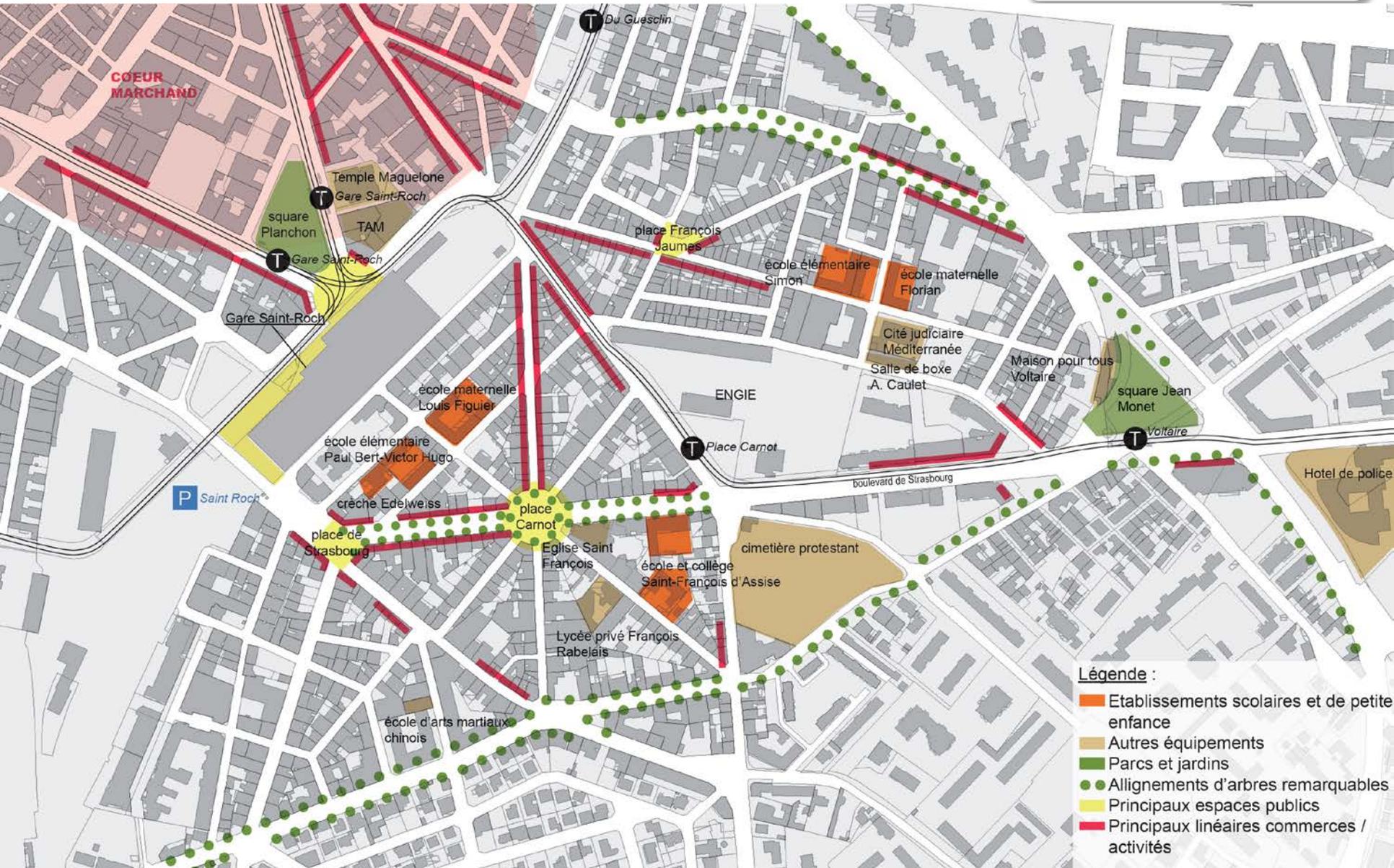
Partager un diagnostic à l'échelle du quartier

Présenter les projets en cours ou à l'étude



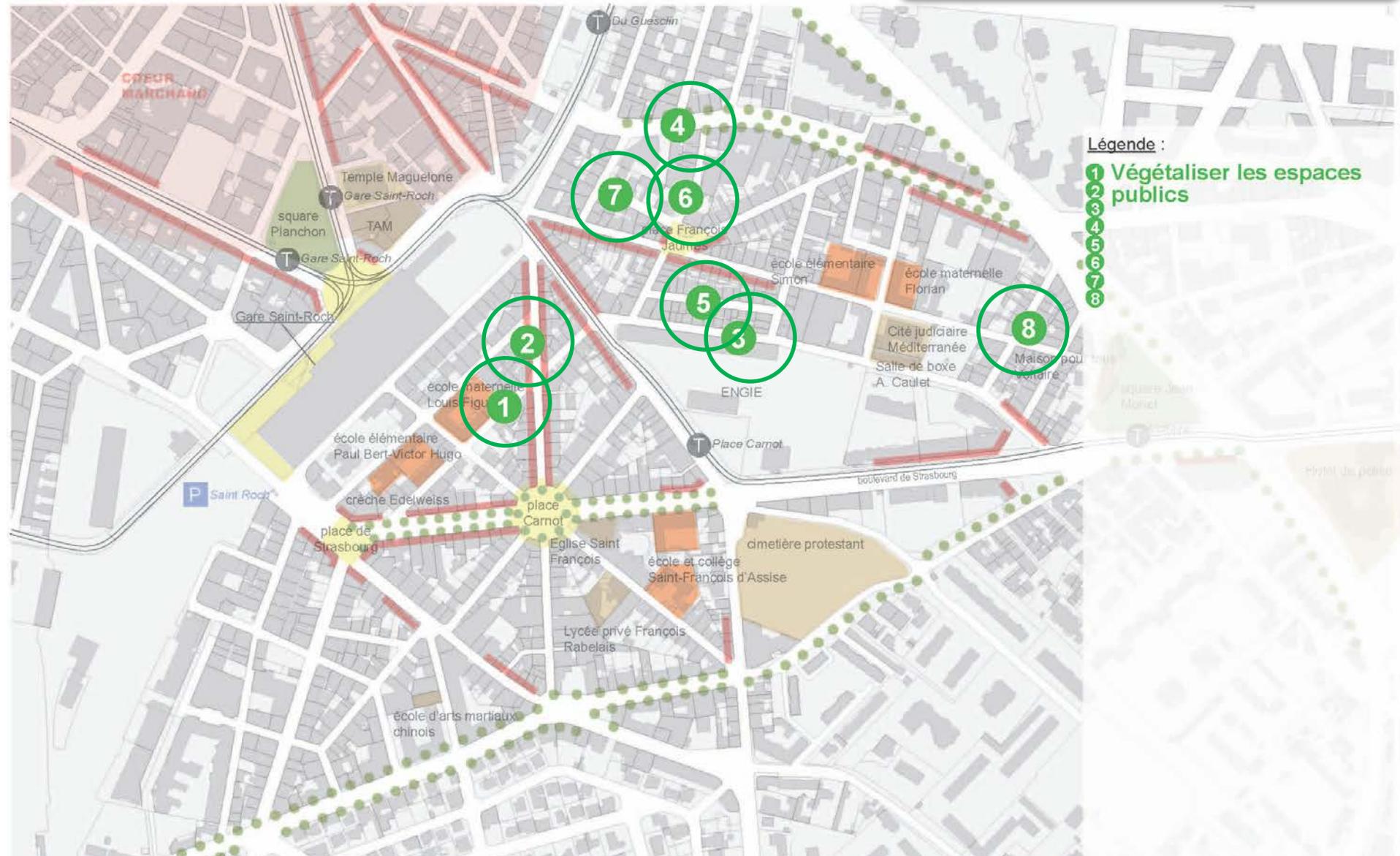
L'état des lieux

La vie locale



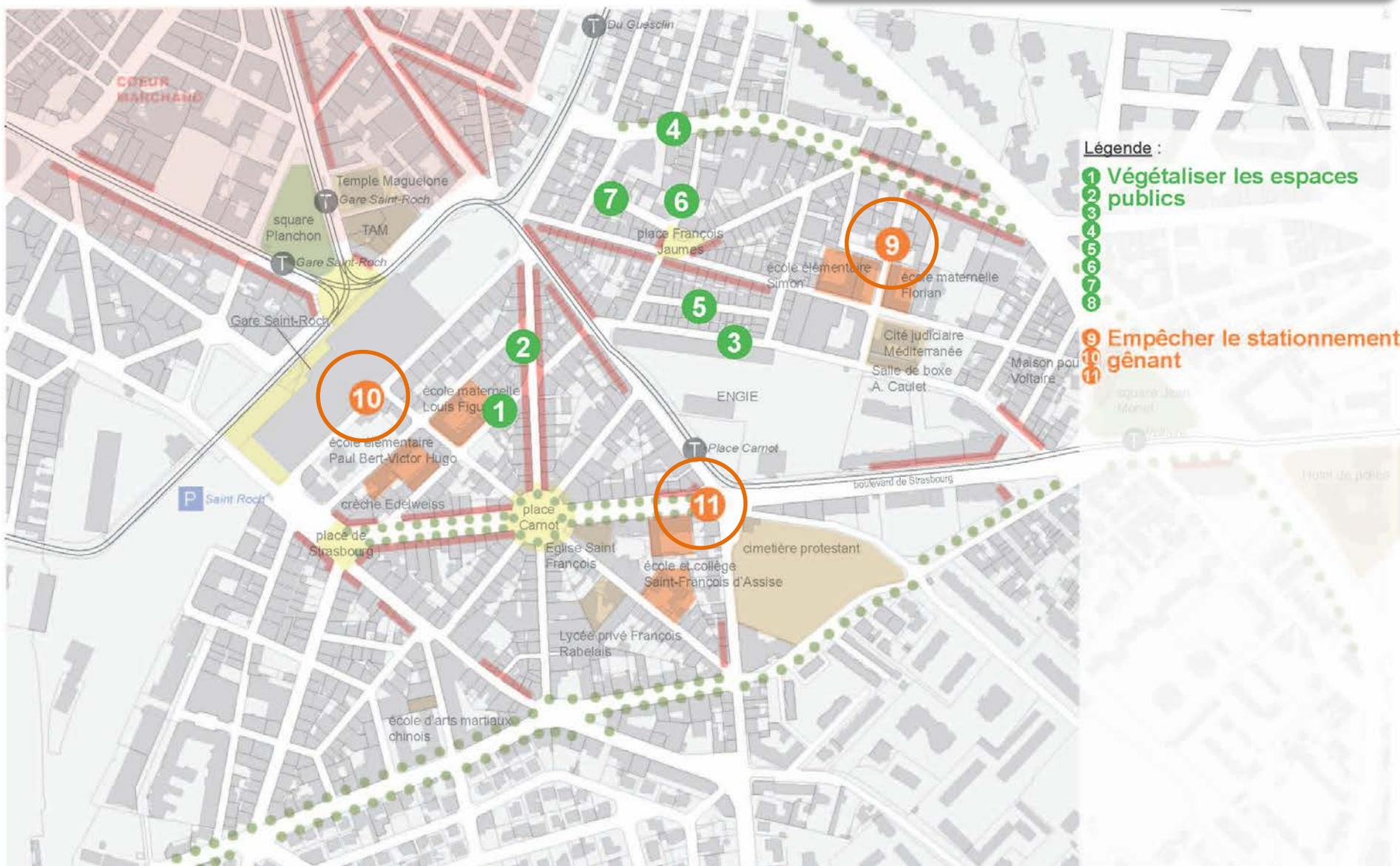
Le repérage des demandes

Végétaliser les espaces publics



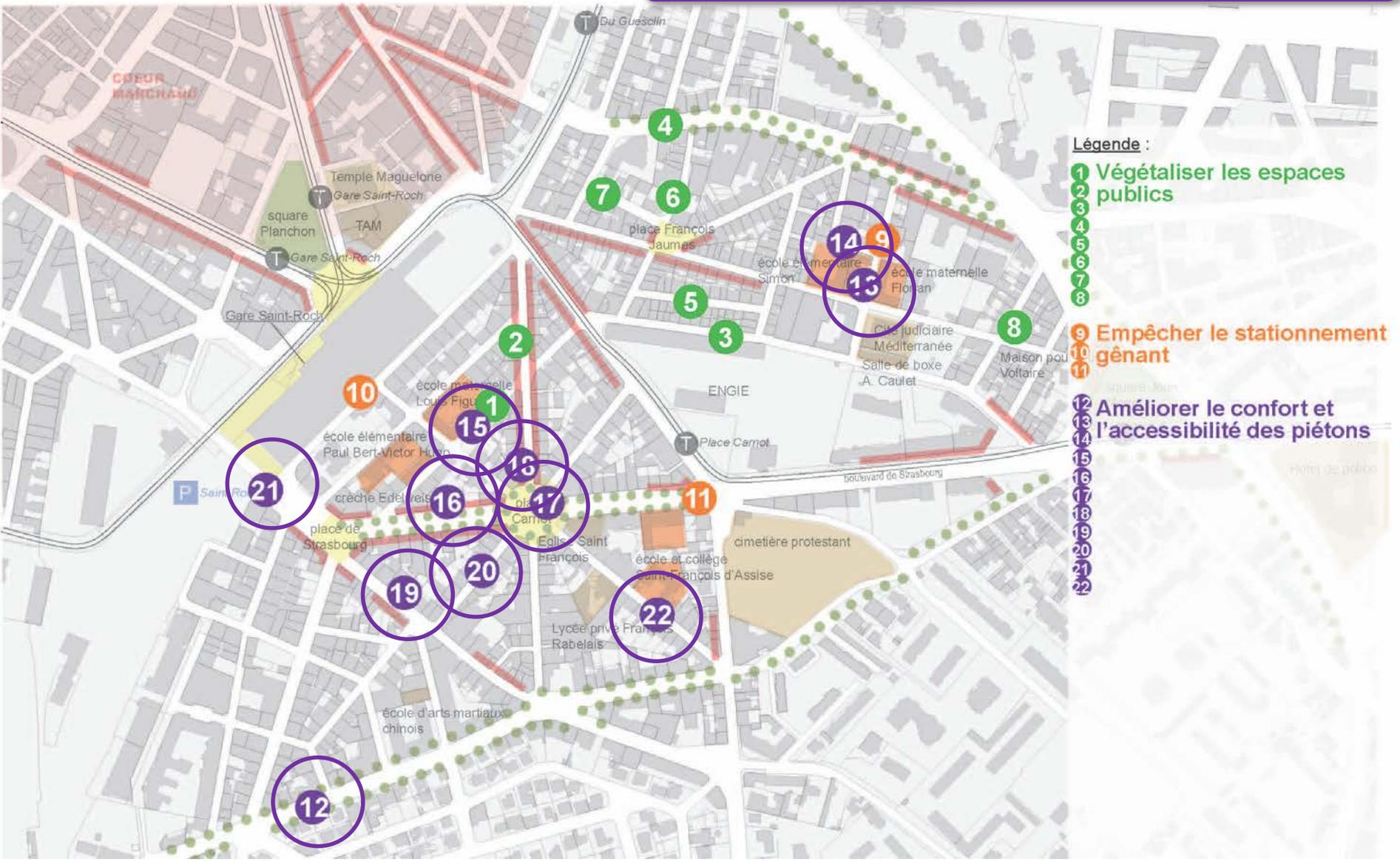
Le repérage des demandes

Empêcher le stationnement gênant



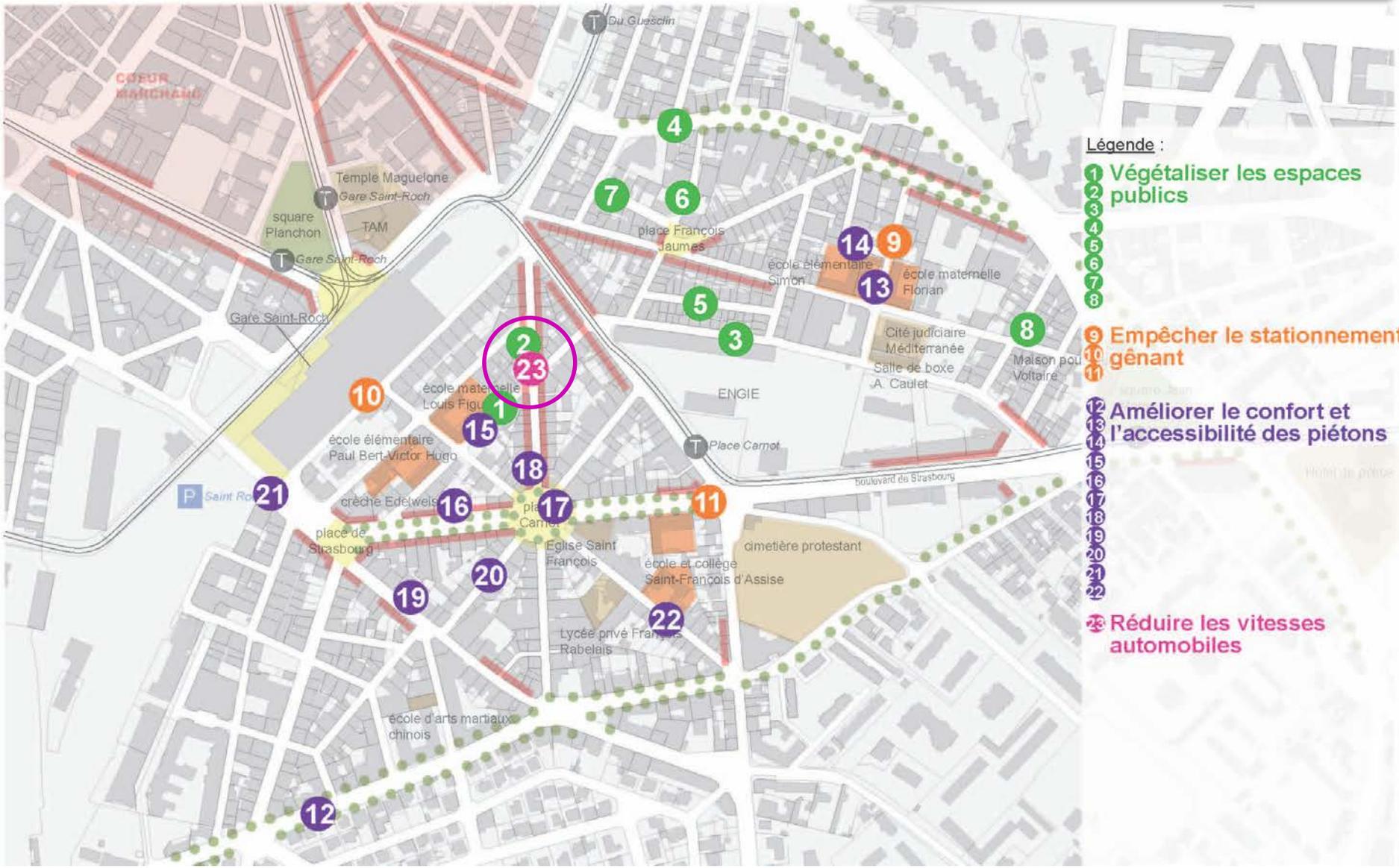
Le repérage des demandes

Améliorer le confort et l'accessibilité des piétons



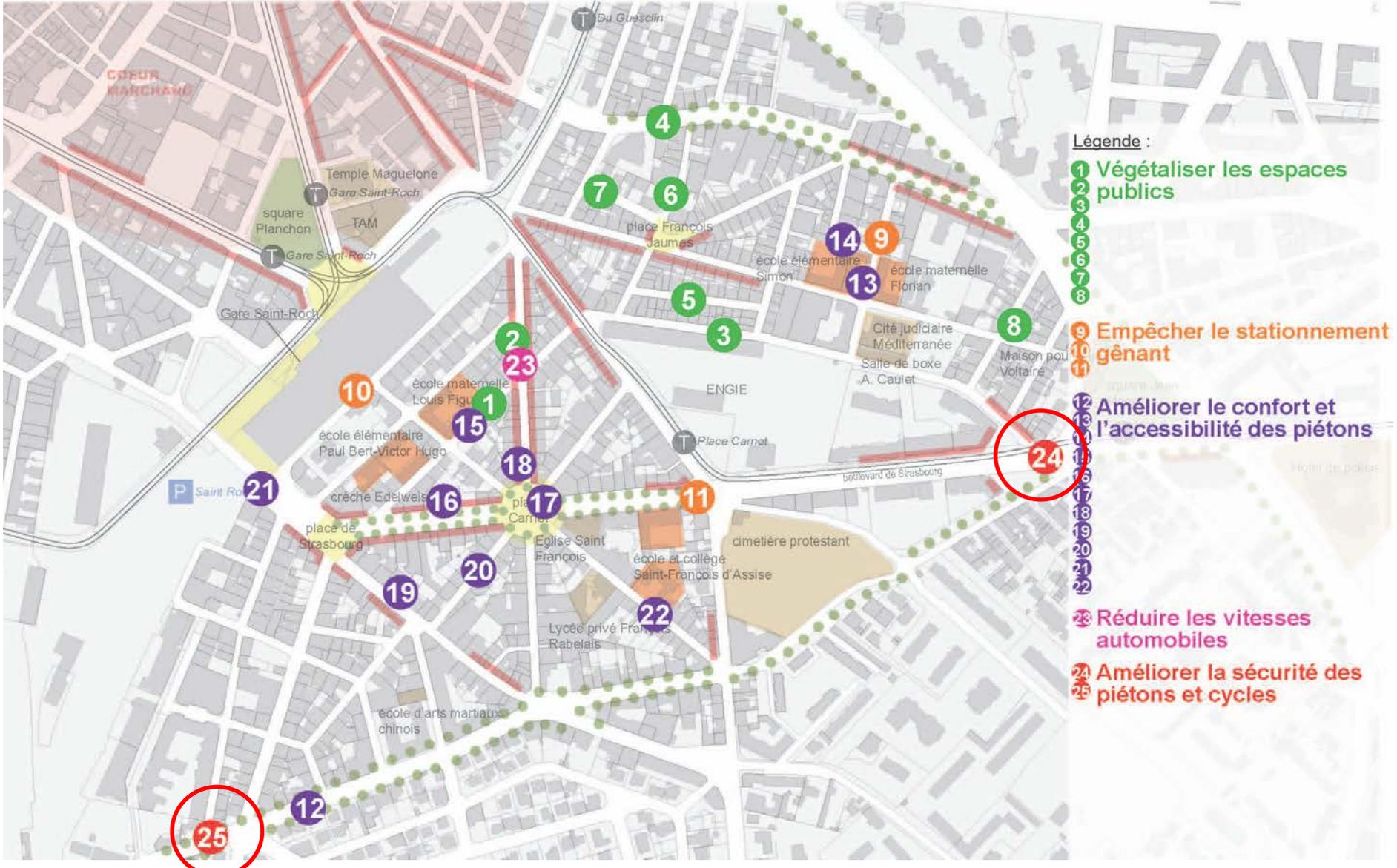
Le repérage des demandes

Réduire les vitesses automobiles



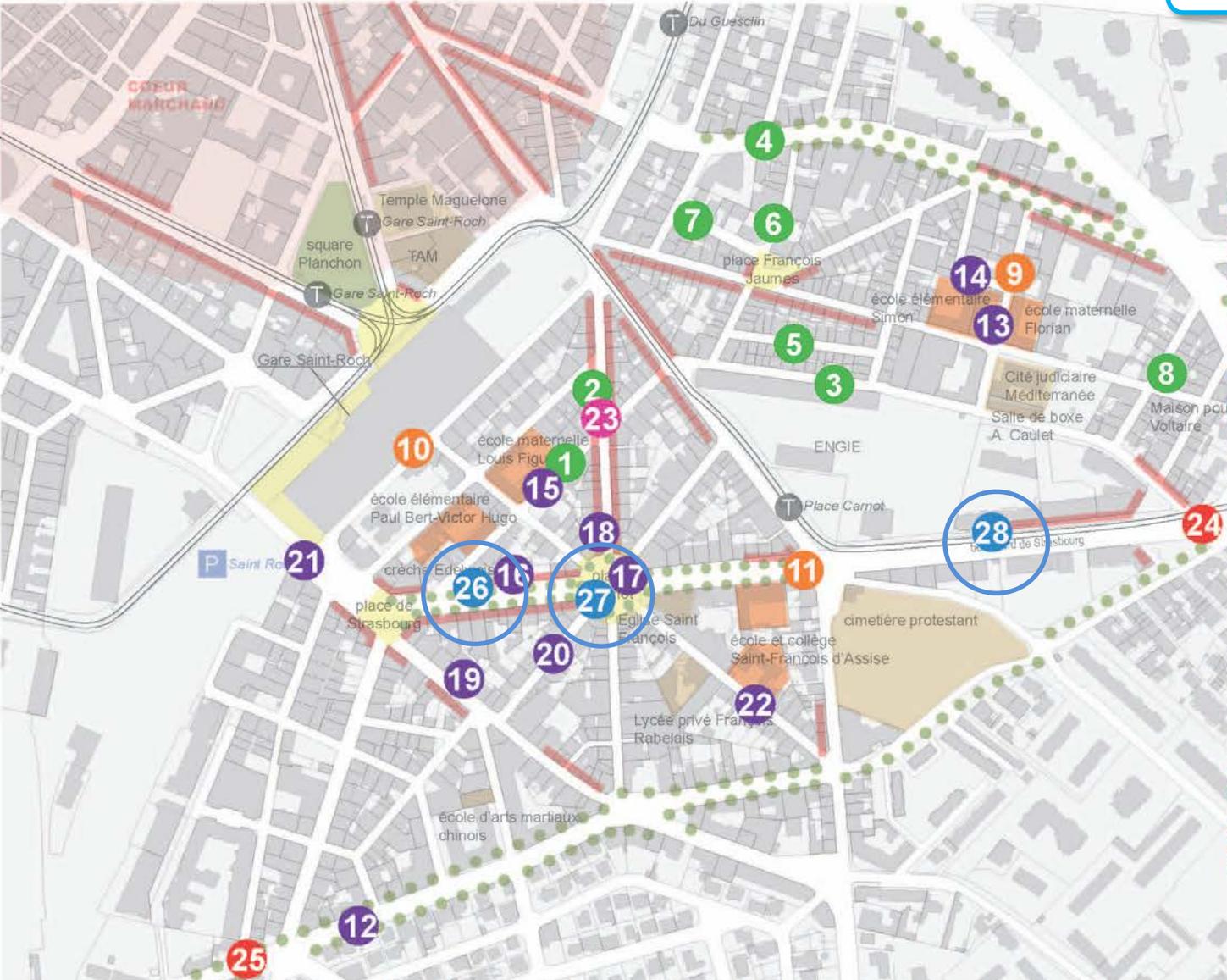
Le repérage des demandes

Améliorer la sécurité des piétons et cycles



Le repérage des demandes

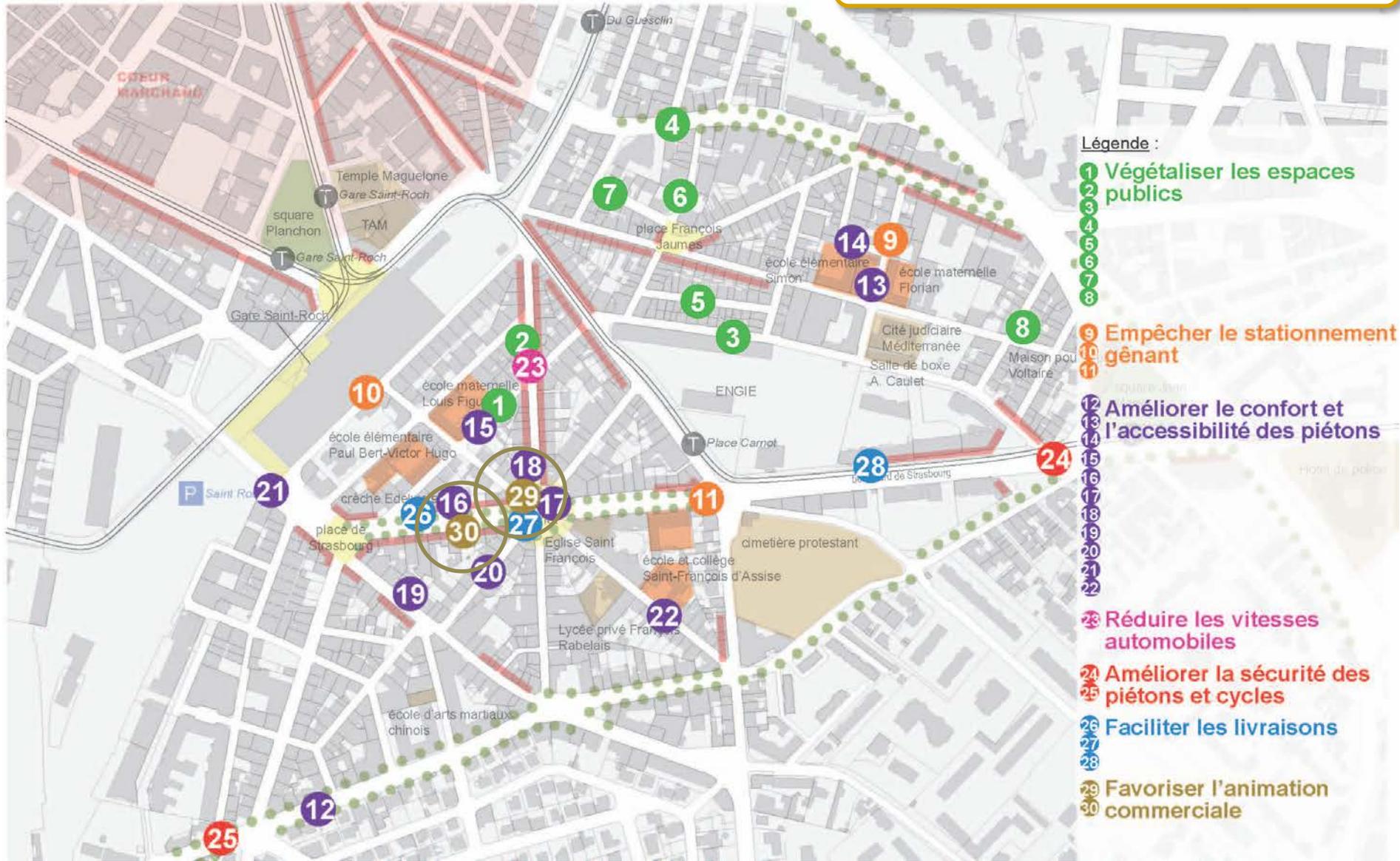
Faciliter les livraisons



- Légende :**
- 1 Végétaliser les espaces publics
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5
 - 6
 - 7
 - 8
 - 9 Empêcher le stationnement gênant
 - 10
 - 11
 - 12 Améliorer le confort et l'accessibilité des piétons
 - 13
 - 14
 - 15
 - 16
 - 17
 - 18
 - 19
 - 20
 - 21
 - 22
 - 23 Réduire les vitesses automobiles
 - 24 Améliorer la sécurité des piétons et cycles
 - 25
 - 26 Faciliter les livraisons
 - 27
 - 28

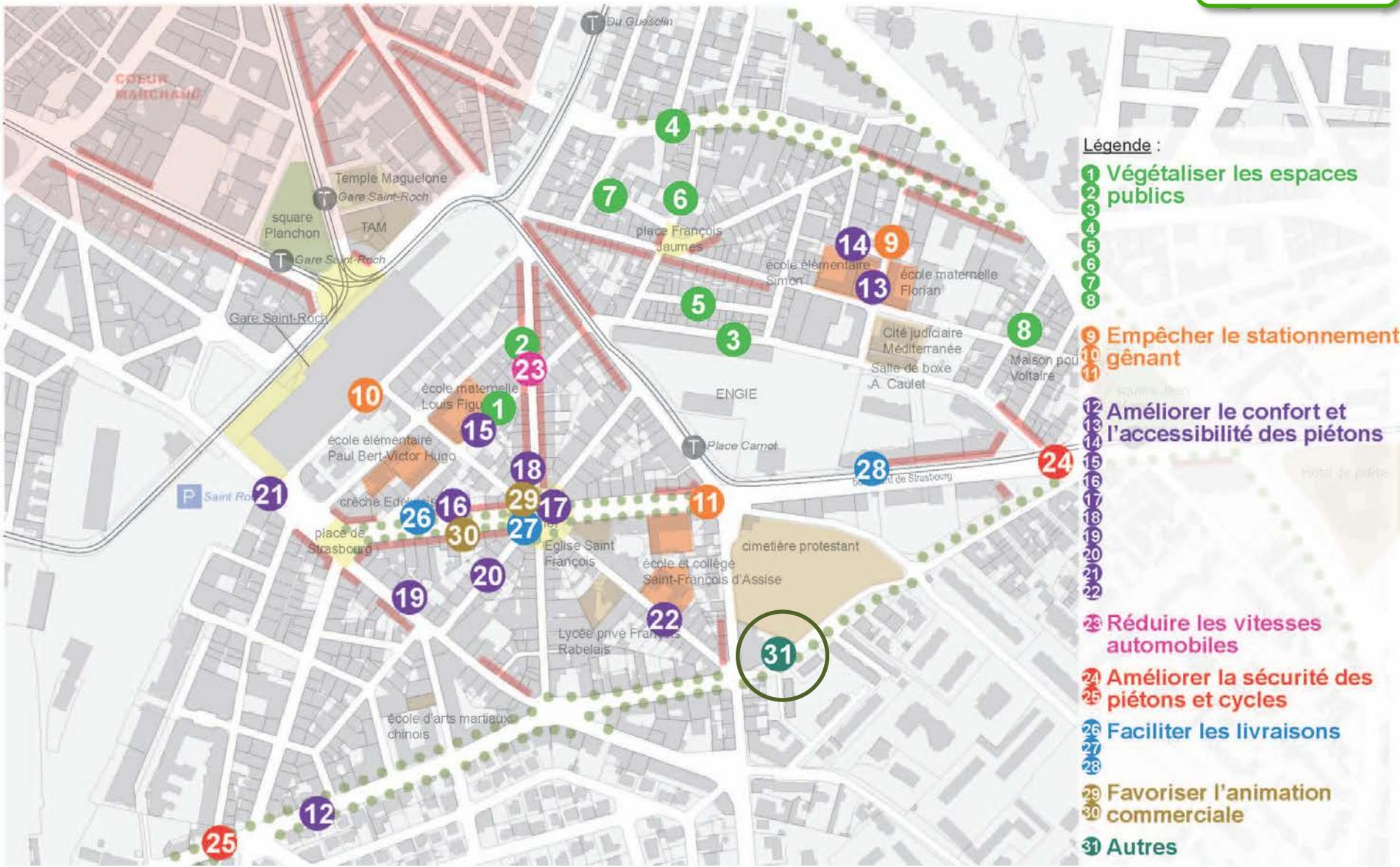
Le repérage des demandes

Favoriser l'animation commerciale



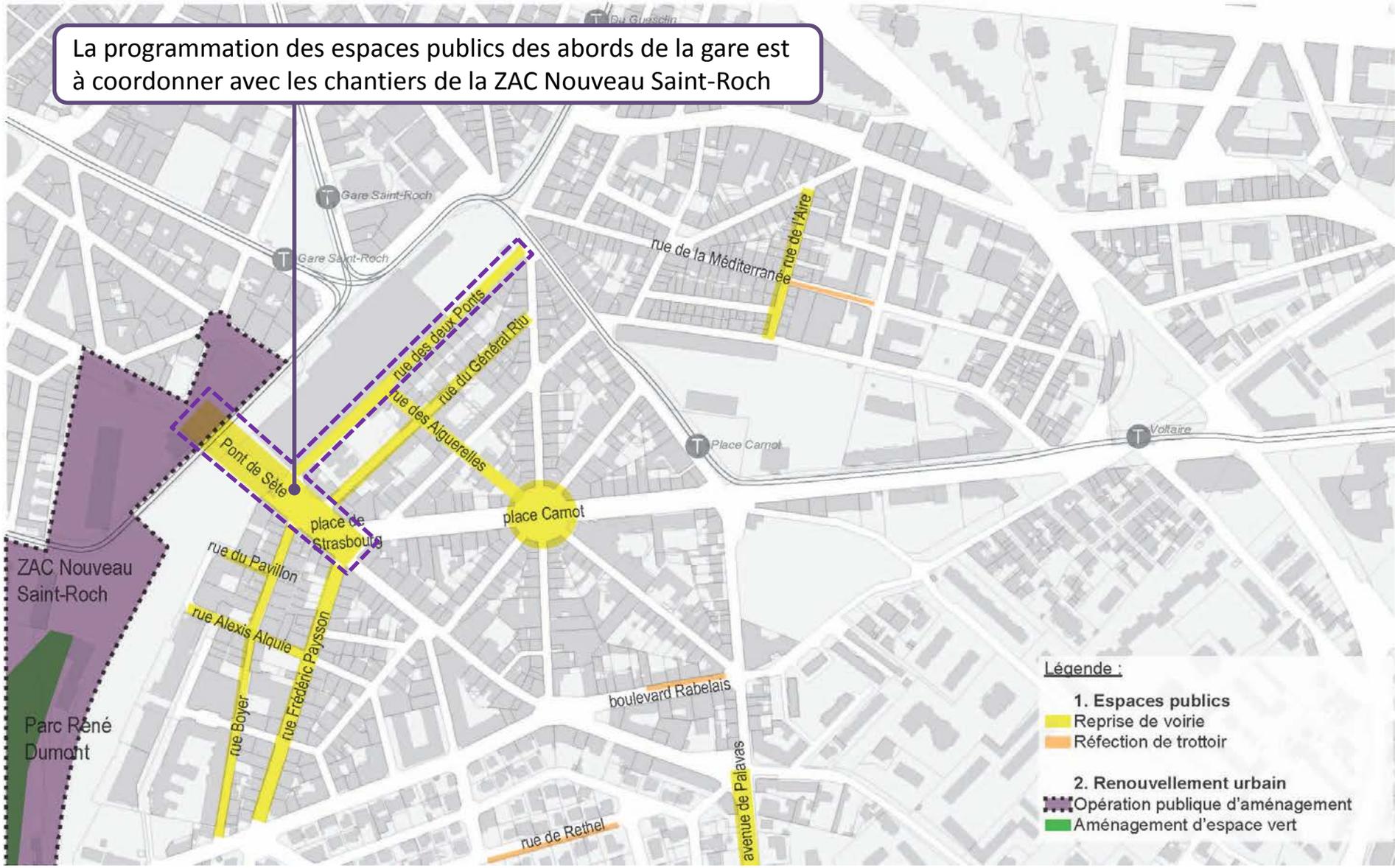
Le repérage des demandes

Autres



Les projets en cours ou à l'étude

La programmation des espaces publics des abords de la gare est à coordonner avec les chantiers de la ZAC Nouveau Saint-Roch

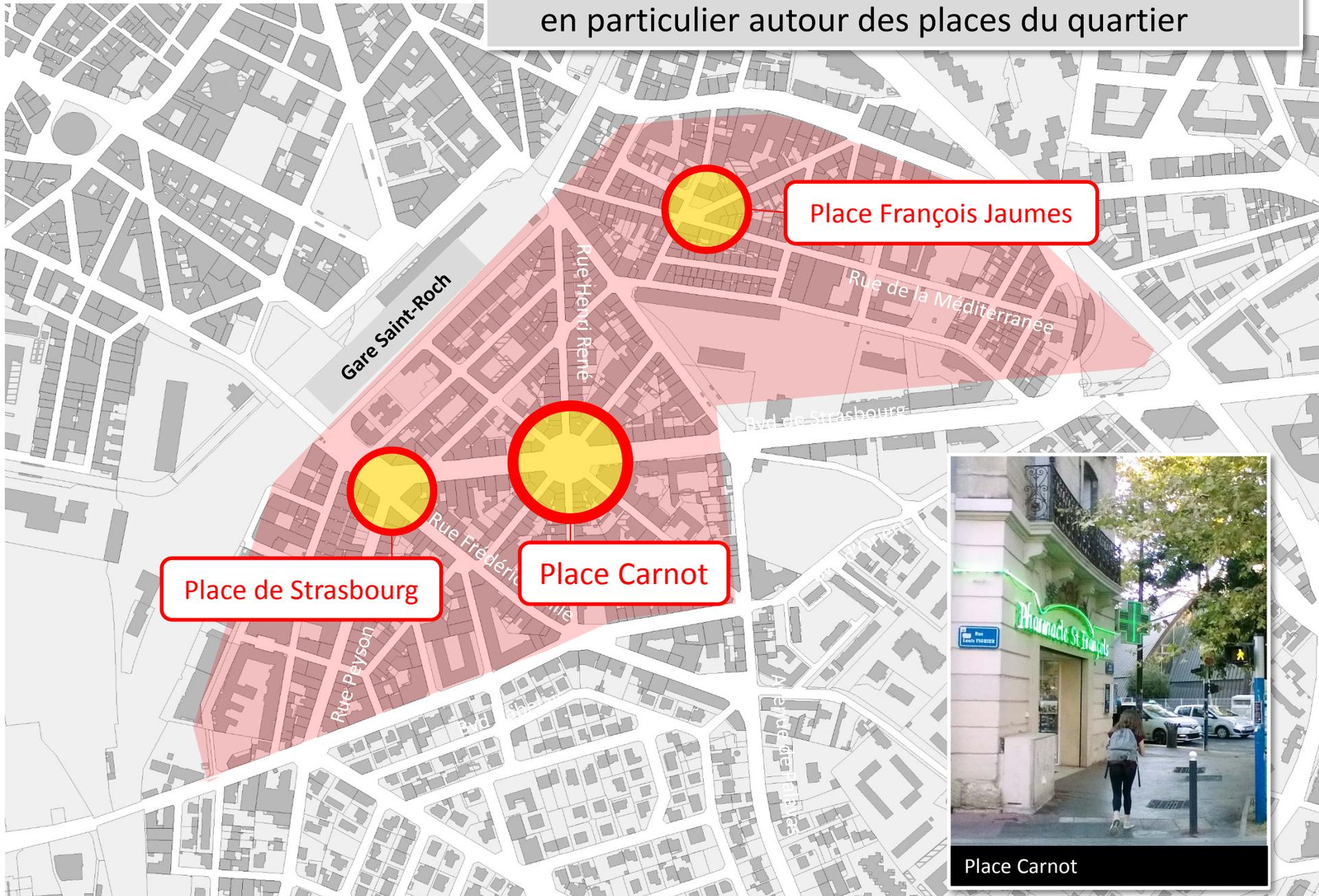


- Légende :**
- 1. Espaces publics**
 - Reprise de voirie
 - Réfection de trottoir
 - 2. Renouvellement urbain**
 - Opération publique d'aménagement
 - Aménagement d'espace vert

Les enjeux urbains

1

Apaiser la circulation au bénéfice de la vie locale, en particulier autour des places du quartier

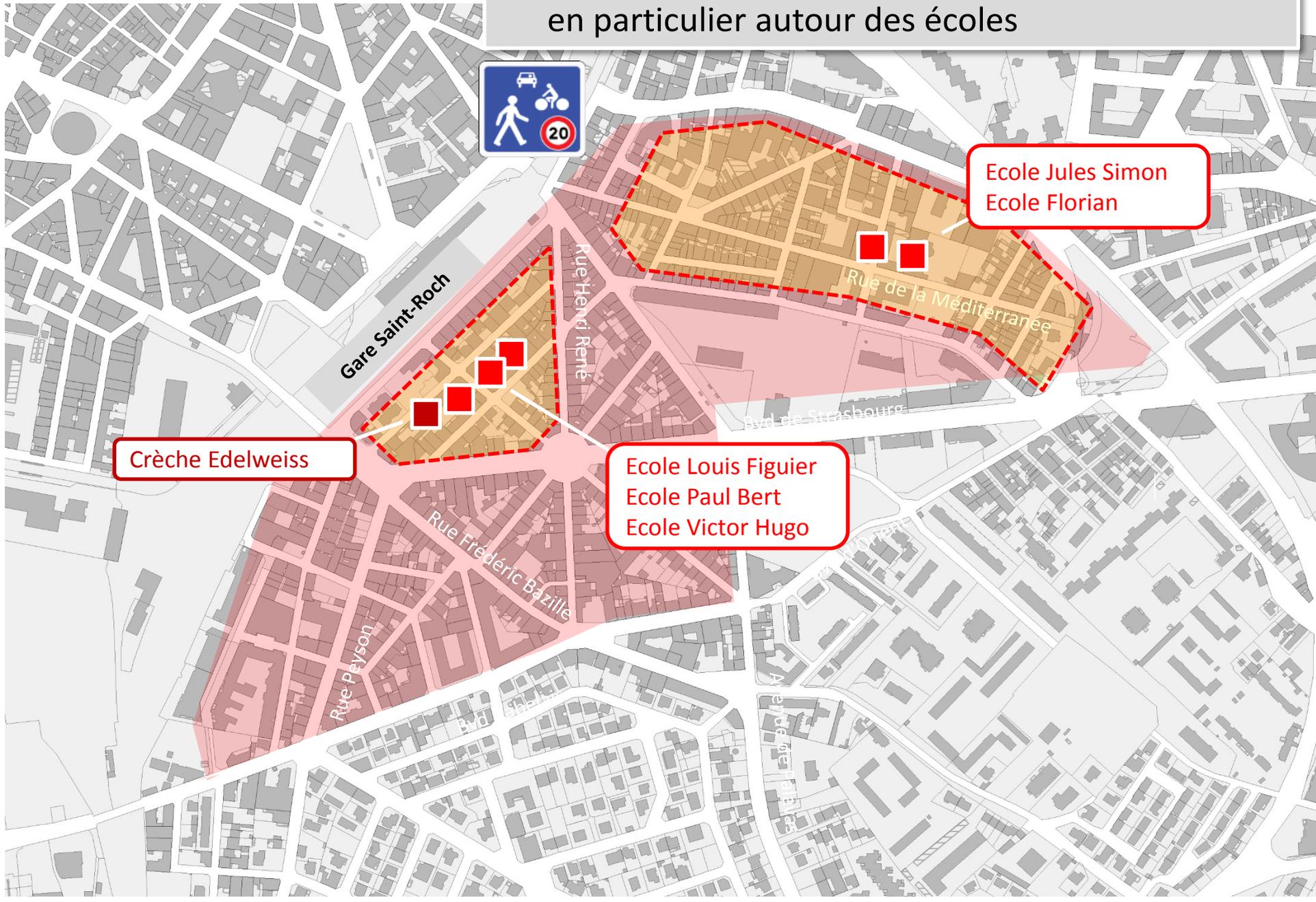


Place Carnot

Les enjeux urbains

2

Partager la voirie au bénéfice des piétons, en particulier autour des écoles



Les enjeux urbains

3

Améliorer les continuités piétonnes et cyclables vers le centre-ville et les autres quartiers



Les enjeux urbains

4

Privilégier l'accessibilité à la gare par les transports publics et les modes de déplacements doux



Optimiser les parcours piétons entre les arrêts de transport public et les accès de la gare

Equiper la gare d'un parking à vélos sécurisé

2 min
200 m

2 min
200 m

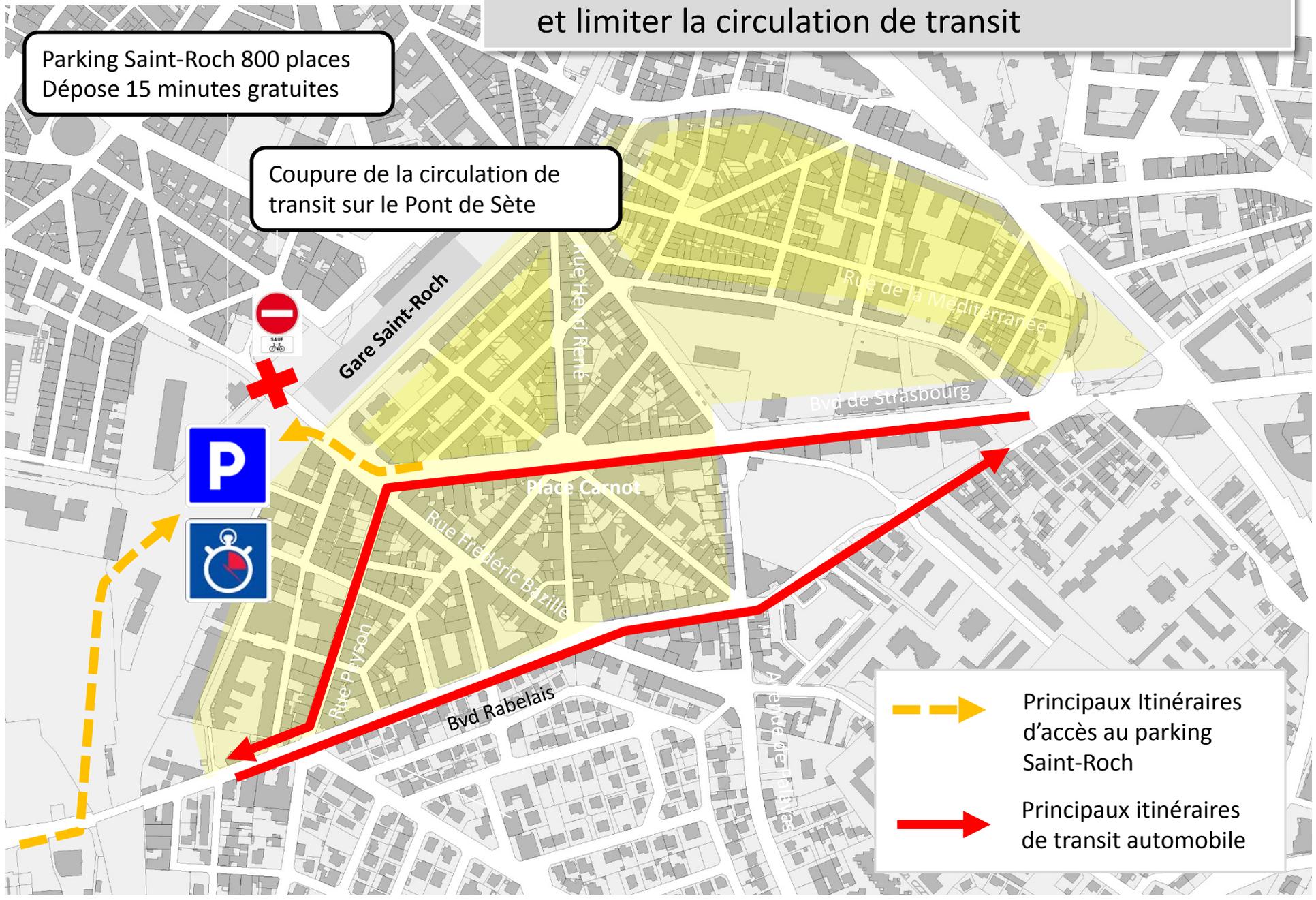
Les enjeux urbains

5

Organiser l'accès automobile à la gare et limiter la circulation de transit

Parking Saint-Roch 800 places
Dépose 15 minutes gratuites

Coupure de la circulation de transit sur le Pont de Sète



-  Principaux Itinéraires d'accès au parking Saint-Roch
-  Principaux itinéraires de transit automobile

Les enjeux urbains

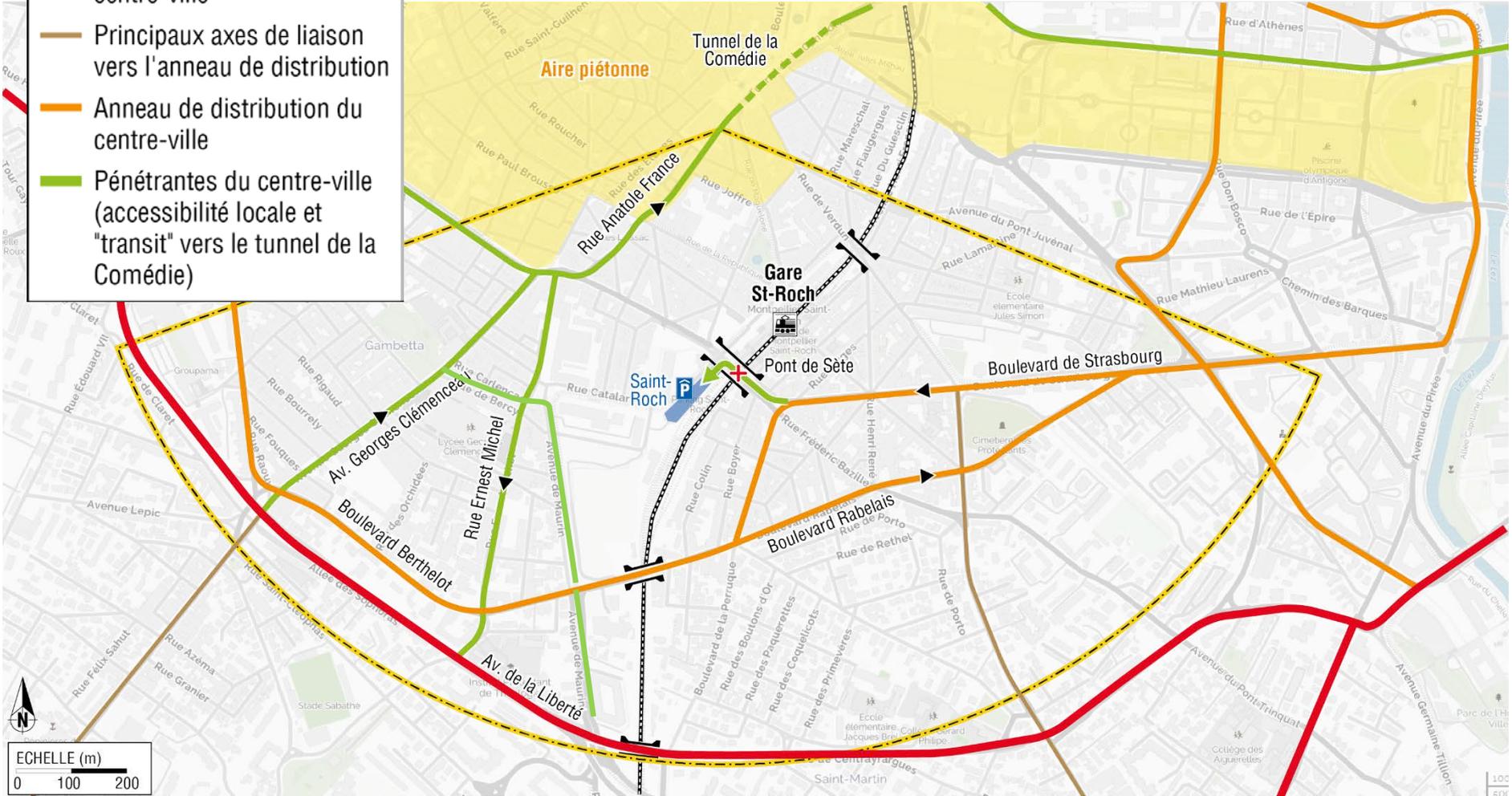
5

Organiser l'accès automobile à la gare et limiter la circulation de transit

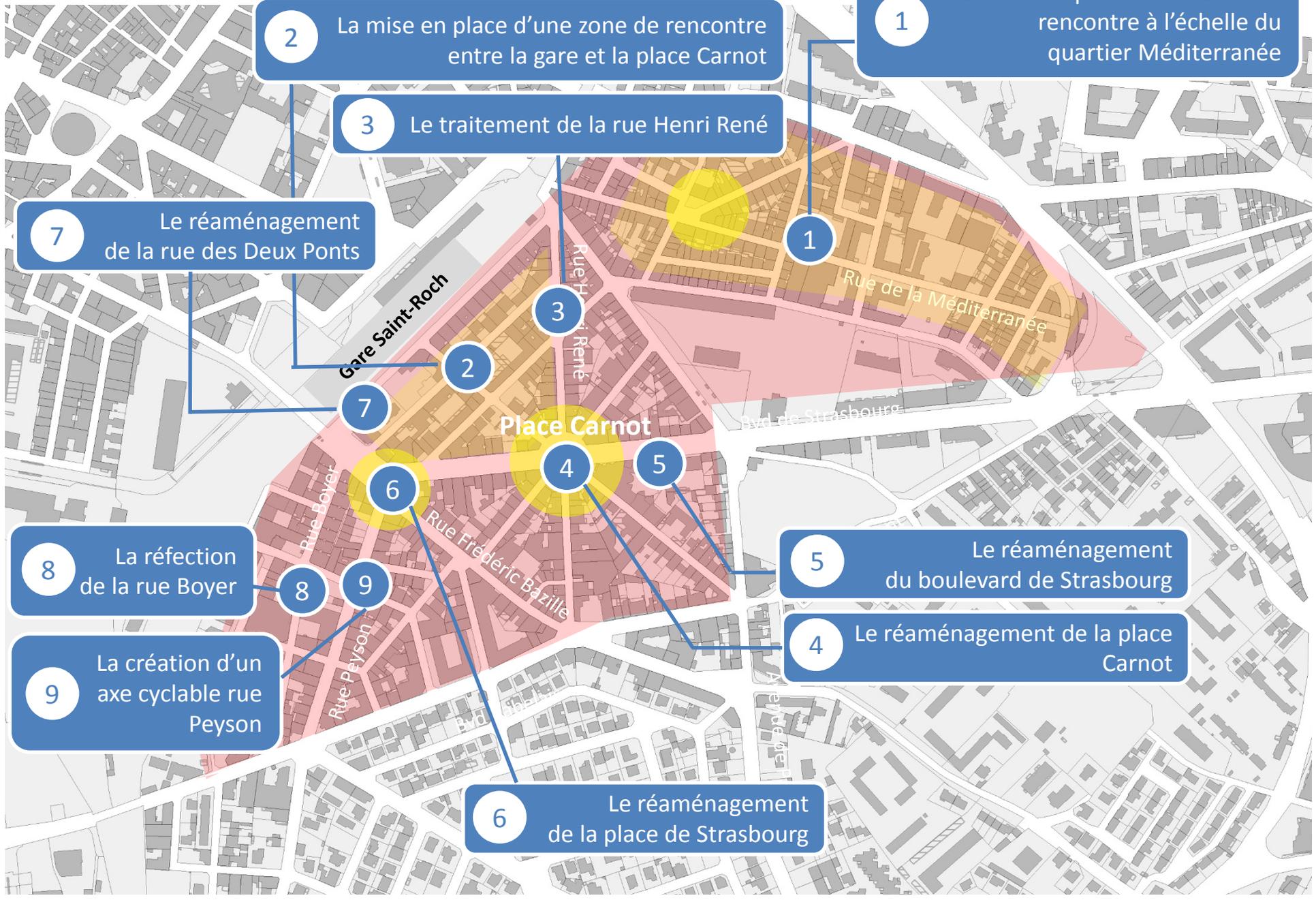
Légende

- Périmètre d'étude
- Pont
- Aire piétonne
- Ceinture de protection du centre-ville
- Principaux axes de liaison vers l'anneau de distribution
- Anneau de distribution du centre-ville
- Pénétrantes du centre-ville (accessibilité locale et "transit" vers le tunnel de la Comédie)

Des questions à l'étude à l'échelle plus large du quadrant sud du centre-ville



Les projets soumis à la concertation



1 La mise en place d'une zone de rencontre à l'échelle du quartier Méditerranée

2 La mise en place d'une zone de rencontre entre la gare et la place Carnot

3 Le traitement de la rue Henri René

7 Le réaménagement de la rue des Deux Ponts

8 La réfection de la rue Boyer

9 La création d'un axe cyclable rue Peyson

5 Le réaménagement du boulevard de Strasbourg

4 Le réaménagement de la place Carnot

6 Le réaménagement de la place de Strasbourg

1

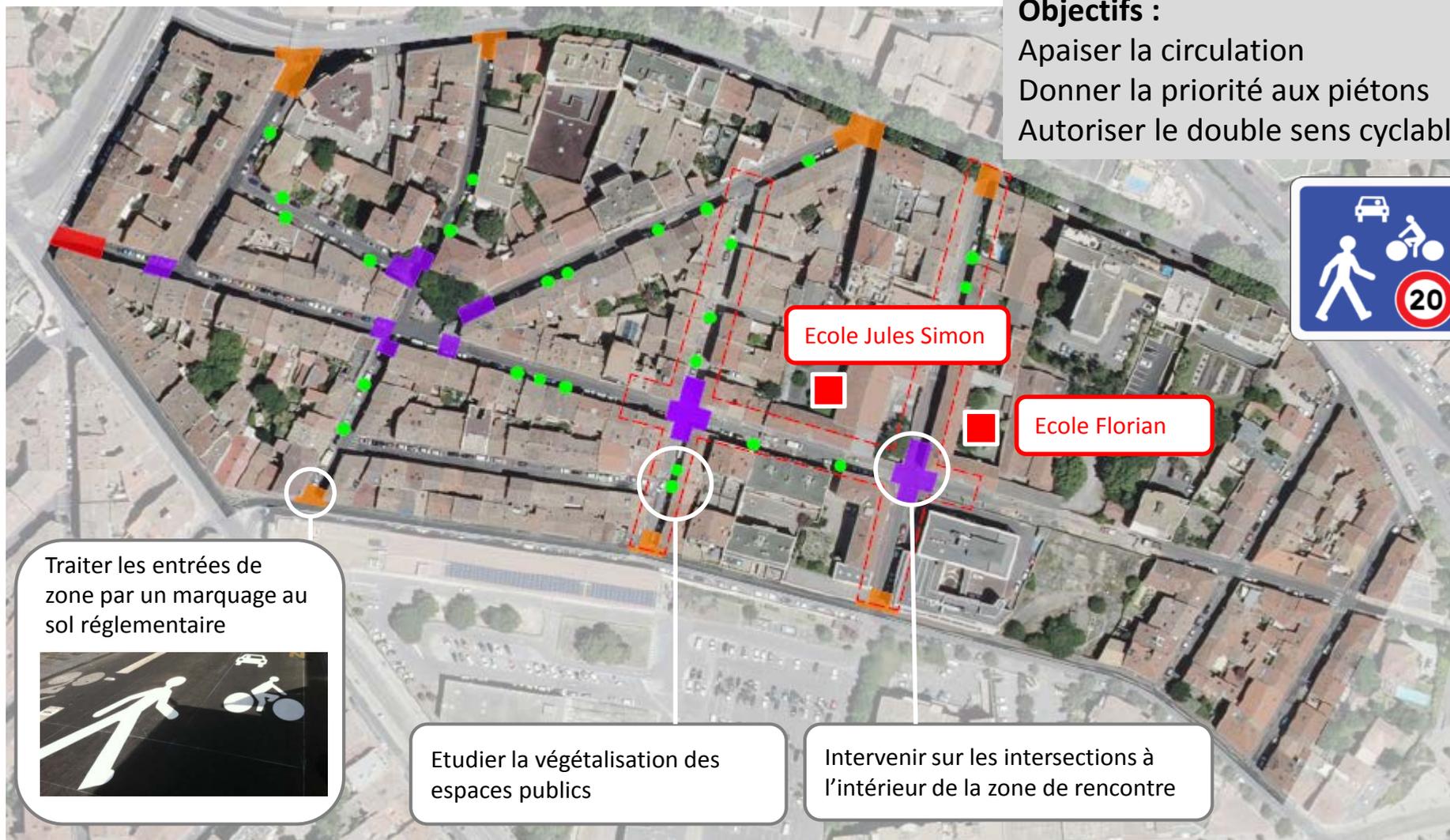
Proposition de mise en place une zone de rencontre à l'échelle du quartier Méditerranée

Objectifs :

Apaiser la circulation

Donner la priorité aux piétons

Autoriser le double sens cyclable



Ecole Jules Simon

Ecole Florian

Traiter les entrées de zone par un marquage au sol réglementaire



Etudier la végétalisation des espaces publics

Intervenir sur les intersections à l'intérieur de la zone de rencontre

Portes de quartier à marquer
Entrées de quartier à marquer

intersections à aménager
principe de végétalisation à étudier

Définition de la zone de rencontre



Réglementation introduite dans le code de la route en 2008
Objectif : faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules.

Article R110-2

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. »

Article R415-11

« Tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton circulant dans une zone de rencontre. »



Exemple à Grenade en Espagne

2

Proposition de mise en place une zone de rencontre autour des écoles du quartier Carnot



Orientations proposées :

- Affirmer le lien piéton entre la place Carnot et la gare par la rue des Aiguernelles
- « Sanctuariser » les espaces publics aux abords des écoles et de la crèche
- Végétaliser les rues

Hypothèse d'aménagement rue des Aiguerelles

Piétonniser et végétaliser la partie centrale de la rue située entre les écoles



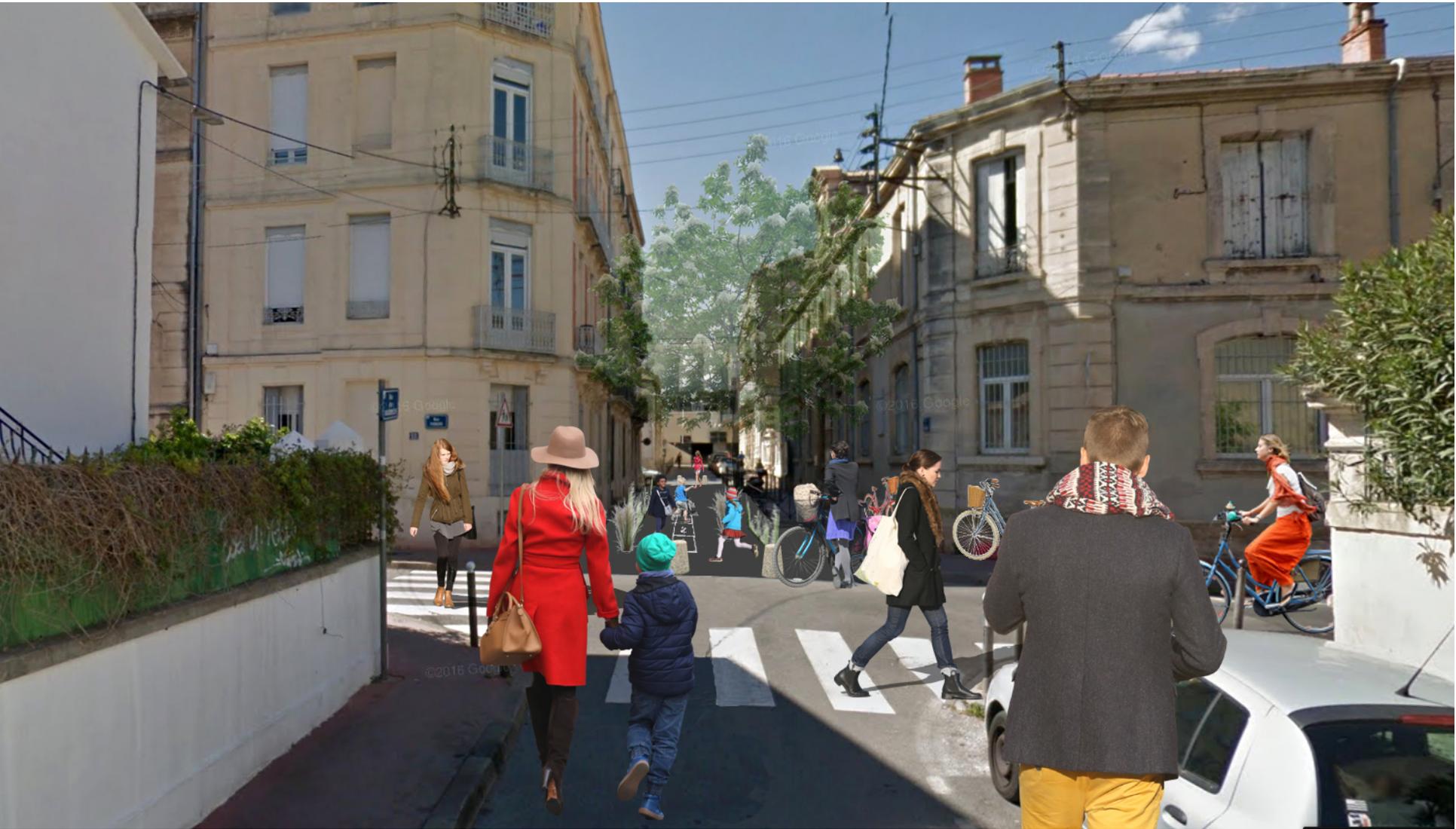
Etat futur



Etat actuel



Ambiance recherchée



3 Les orientations proposées pour la rue Henri René

Objectif : Améliorer le confort des piétons

Limiter la vitesse à 30 km/h

Renforcer la traversée piétonne



3 Les orientations proposées pour la rue Henri René

Objectif : Améliorer le confort des piétons

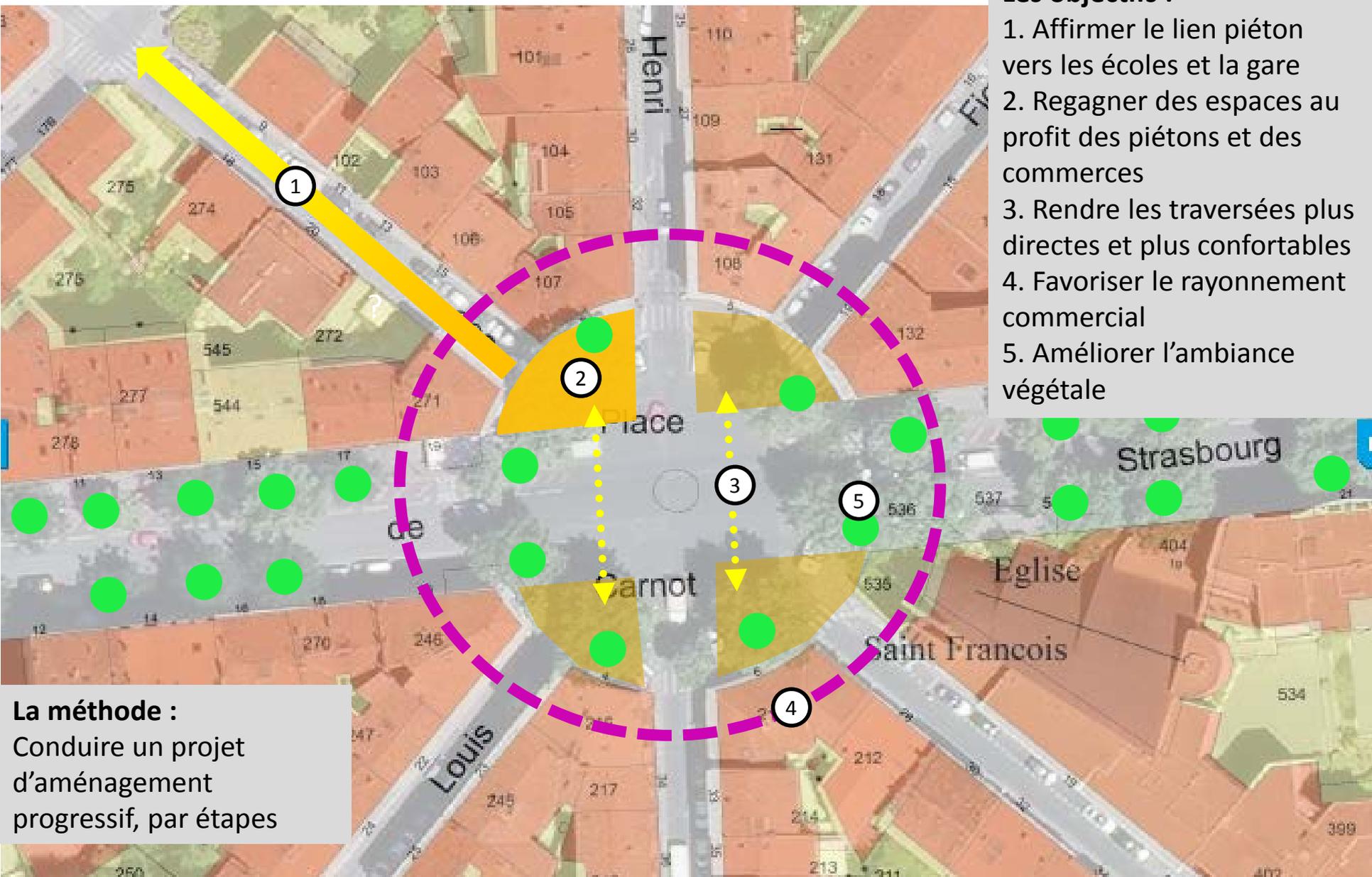
Etudier la suppression de la voie de stockage en lien avec l'aménagement de la place Carnot



4 Place Carnot : les orientations proposées

Les objectifs :

1. Affirmer le lien piéton vers les écoles et la gare
2. Regagner des espaces au profit des piétons et des commerces
3. Rendre les traversées plus directes et plus confortables
4. Favoriser le rayonnement commercial
5. Améliorer l'ambiance végétale



La méthode :

Conduire un projet d'aménagement progressif, par étapes

Hypothèse d'aménagement test :

- Transformer le quadrant de la place situé du côté des écoles en un espace à vivre
- Envisager l'installation de terrasses et de mobiliers



5 Boulevard de Strasbourg : les orientations proposées

Les objectifs

- Améliorer le confort des piétons
- Aménager un itinéraire cyclable continu
- Répondre aux besoins de stationnement et de livraison
- Mettre en valeur et renforcer l'ambiance végétale
- Favoriser l'animation commerciale

Une étude est en cours pour :

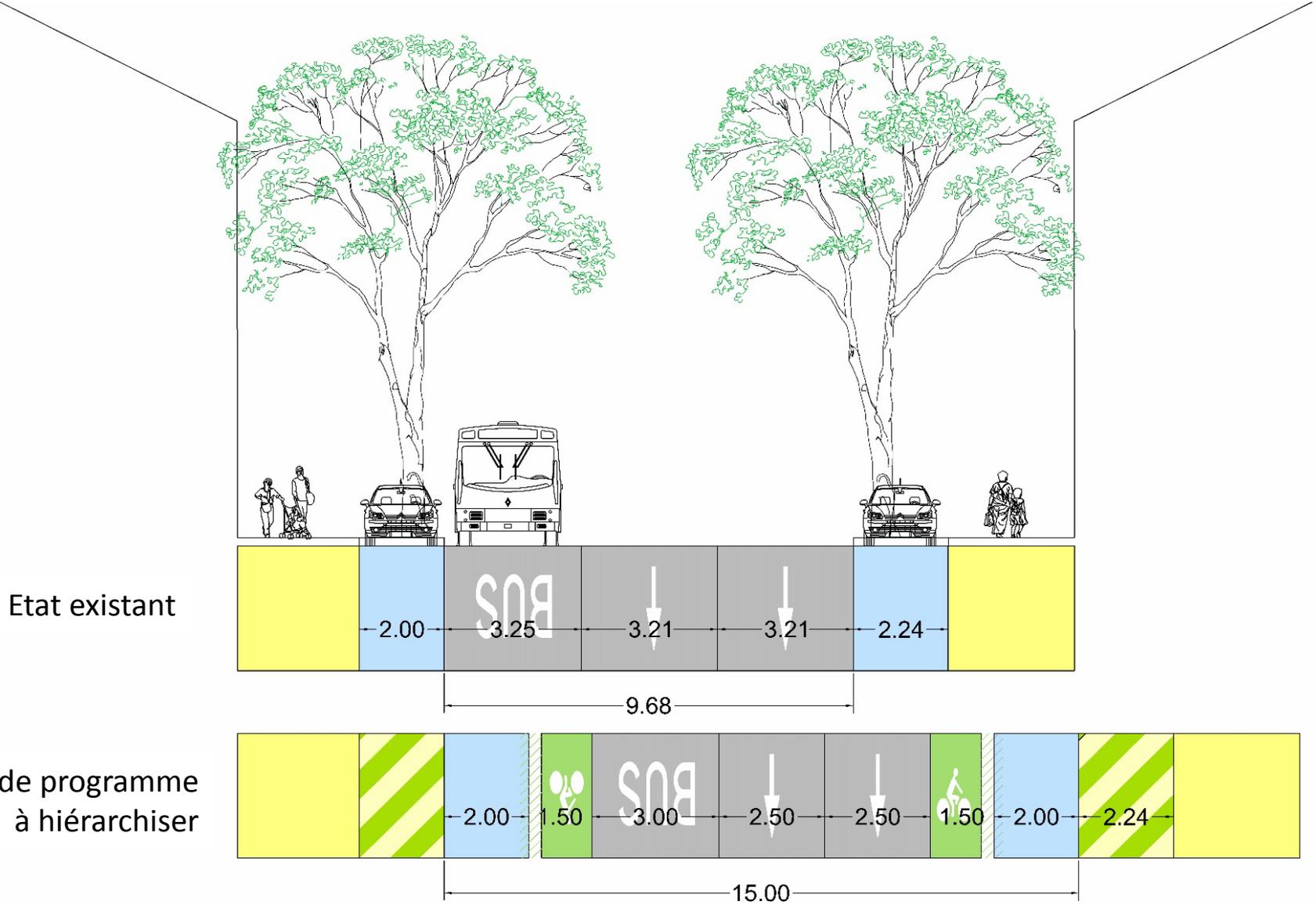
- organiser la circulation sur une voie
- envisager l'intégration des bus dans la circulation générale

Les principes d'aménagement :

- Privilégier des solutions simples, réalisables à court-moyen terme
- Eviter de modifier la position des bordures et des caniveaux actuels



La conciliation des objectifs impliquera des choix



6 Intervenir à court terme sur la place de Strasbourg

Proposition :

Améliorer le confort des piétons

sans attendre l'aménagement définitif du Pont de Sète



7

L'aménagement de la rue des Deux Ponts

Les objectifs

- Améliorer le confort des piétons
- Renforcer l'ambiance végétale
- Lutter contre le stationnement gênant

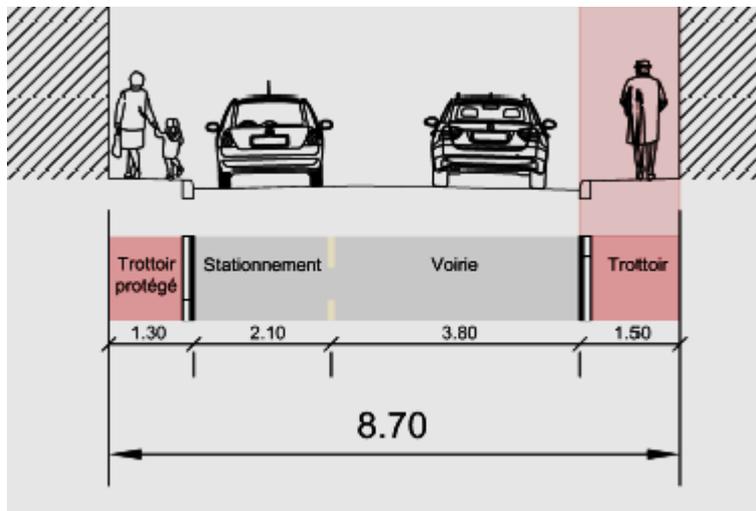


La réfection de la rue Boyer

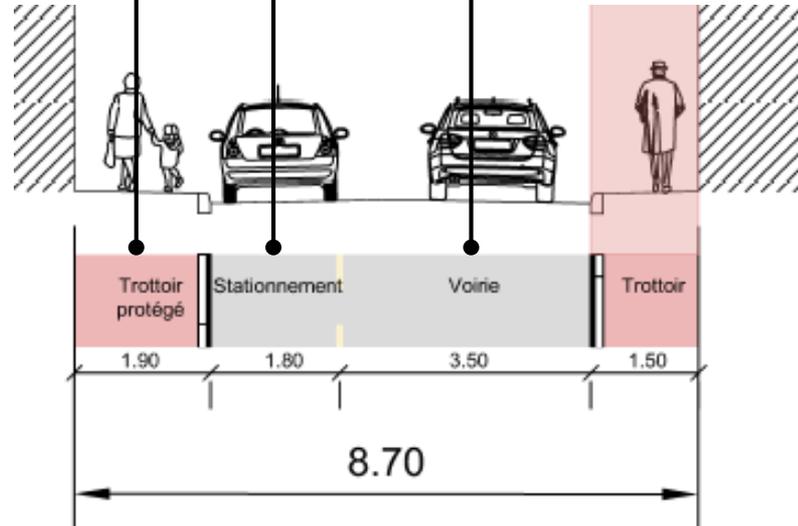
Des travaux de rénovation des réseaux humides sont programmés pour le second semestre 2018
Après travaux, la réfection de la rue permettra d'élargir un trottoir

Un trottoir sera élargi et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite

La file de stationnement et la voie de circulation seront maintenues mais réduites en largeur pour limiter les vitesses



Profil
Etat actuel



Profil
Etat futur

9 Aménager un itinéraire cyclable rue Peyson

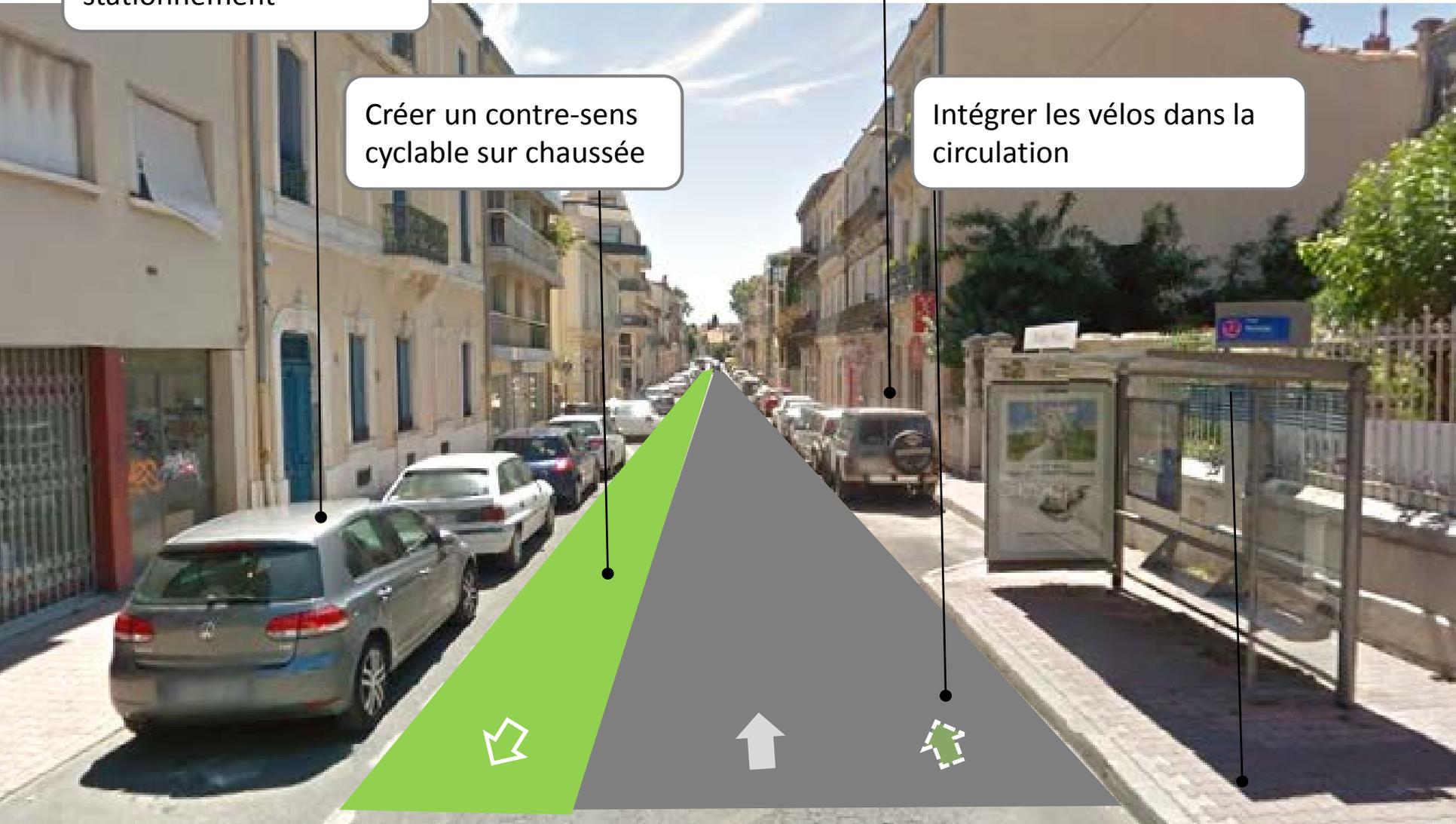
Option 1



Maintenir les 2 files de stationnement

Créer un contre-sens cyclable sur chaussée

Intégrer les vélos dans la circulation



Option 2



Aménager une piste cyclable bidirectionnelle séparée de la chaussée à l'emplacement de l'actuelle file de stationnement côté est

Dans cette hypothèse, il est possible de restituer des places de stationnement sur la rue Frédéric Bazille si celle-ci est réduite à 1 voie

Maintenir la file de stationnement côté ouest



Les prochaines étapes



**Les contributions sont à adresser jusqu'au 10 novembre 2017
au conseil de quartier**

avant transmission au cabinet de M. le Maire

- Contact conseil de quartier Centre : cqcentre@gmail.com

